



## Brevet de Technicien Supérieur Agricole analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole

### Publics cibles

Formation continue  
Formation initiale

### Pré-requis

Vous devez préparer l'ensemble des épreuves :

- si vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 4 (anciennement IV) (Baccalauréat Général, Professionnel, Technologique, toutes séries ; DAEU option A et B ; BTA toutes options),
- si vous êtes titulaire d'un diplôme ou titre enregistré au RNCP et classé au niveau 4 (anciennement IV),
- si vous pouvez justifier de 3 années d'activité professionnelle à temps plein à la date du début des épreuves sur avis du responsable

### Programme

- un accompagnement en ligne (accès aux consignes de travail, aux informations en cours de formation et aux devoirs et corrigés),
- des échanges avec l'équipe pédagogique (téléphone, messagerie, forum),
- des échanges avec les autres stagiaires (messagerie, forums, sessions de regroupement),
- des livrets de cours et des ressources numériques sur plateforme,
- un stage obligatoire en exploitation agricole.

### Compétences visées

Le BTSA est ouvert aux titulaires d'un diplôme de niveau 4 (Baccalauréat Général, Professionnel, Technologique, toutes séries ; DAEU options A et B ; BTSA et BTS (toutes options) ou équivalent RNCP. Il est également ouvert aux personnes pouvant justifier de 3 années d'activité professionnelle à temps plein à la date du début des épreuves sur avis du responsable de formation.

Vous pouvez bénéficier de dispense d'épreuves si vous êtes titulaire d'un BTS, DUT, DEUG, DEUST ou L2, d'un diplôme de niveau supérieur, ou d'un BTSA dans une autre

de formation,

- si vous avez accompli la scolarité complète conduisant à l'un des grades, titres ou diplômes précités et sur avis du responsable de formation.

Vous pouvez bénéficier de dispense d'épreuves si vous êtes titulaire d'un BTS, DUT, DEUG, DEUST ou Licence 2, d'un diplôme de niveau supérieur, ou d'un BTSA dans une autre option ou spécialité. Il est possible de vous inscrire après une demande de dérogation et sur décision du directeur de la DRAAF si vous avez suivi une formation à l'étranger.

#### Langues d'enseignement

Français

#### Renseignements pratiques

**Durée de la formation** : 11 à 20 mois selon profil

#### Validation

**Nombre d'ECTS délivrés** : 120

option ou spécialité. Il est possible de vous inscrire après une demande de dérogation et sur décision du directeur de la DRAAF si vous avez suivi une formation à l'étranger.

#### Débouchés

Cette formation débouche sur un diplôme de niveau 5 et prépare aux métiers de : responsable d'exploitation agricole, conseiller en centre de gestion, conseiller dans une organisation professionnelle agricole, conseiller dans une entreprise agroalimentaire, etc.

#### Pour plus d'information

<https://ead.agrosupdijon.fr/offre-de-formation-a-distance/detail-de-la-formation.html?origine=dipl&diplN1=4&uidFormation=6>